



Modèles linguistiques

64 | 2011
Mode(s) et modalité(s) (III)

Mode et modalité : de Bréal à Bally

Dairine O'Kelly



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/352>

DOI : 10.4000/ml.352

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2011

Pagination : 9-28

Référence électronique

Dairine O'Kelly, « Mode et modalité : de Bréal à Bally », *Modèles linguistiques* [En ligne], 64 | 2011, mis en ligne le 05 septembre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/352> ; DOI : 10.4000/ml.352

Mode et modalité : de Bréal à Bally

Dairine O'Kelly

0. Avant-propos

Dans son introduction (« Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique »), Saussure (1916) divise l'histoire des idées linguistiques en trois grandes phases successives : (i) celle de la *grammaire*, créée « par les Grecs, continuée principalement par les Français [...] fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique [...] », (ii) celle de la critique philologique (née en Alexandrie) initiée par Friedrich August Wolf en 1777, qui cherche avant tout à « fixer, interpréter, commenter les textes » ; cette approche, selon Saussure, a le défaut de prendre en considération uniquement les textes écrits. La troisième phase de la préhistoire de « la linguistique proprement dite » aurait été inaugurée par la première publication de Bopp (1816) sur la conjugaison du verbe en sanscrit. Cette phase, qui est celle de la grammaire comparée, aurait, malgré tous ses défauts, fourni le socle sur lequel, on a pu construire la linguistique historique, la vraie, celle des maîtres de Saussure, les néogrammairiens de Leipzig¹.

L'historien de la linguistique Bertil Malmberg (1991), quant à lui, ne relie pas la genèse du comparatisme à la philologie indo-européenne. Il la situe une soixantaine d'années plus tôt, au moment où quelques savants hongrois perçoivent les ressemblances entre le hongrois, les langues finno-ougriennes et le samoyède. Pour ce qui est de l'origine de la *linguistique proprement dite*, Malmberg fait remarquer que le Danois Rasmus Rask (1787-1832), en s'inspirant directement de la méthodologie de Linné, fut le premier à voir le langage « comme un fait de la nature, susceptible d'être décrit selon la même méthode que celle que Linné avait appliquée aux plantes » (selon leur morphologie, leur forme, le nombre des étamines etc) , 291². Au vu de son insistance sur une typologie des langues à partir

-
1. Je n'oublie évidemment pas que le *Cours de linguistique générale* a été rédigé par Bally et Sechehaye à partir de leurs notes de cours. Il se peut que la pensée du maître genevois ait été plus nuancée.
 2. On tend aujourd'hui, sinon à ignorer, du moins à oublier l'influence de la méthodologie de Linné sur l'analyse, depuis l'époque de Rask, en passant par Max Müller, jusqu'aux structuralistes, pour qui le langage est avant tout une *hiérarchie taxinomique* (voir Strang, 1961).

des traits formels, certains (voir l'introduction de Hjelmslev aux œuvres complètes de Rask) le considère comme le véritable précurseur du structuralisme saussurien.

Sans négliger les apports des sciences de la nature (il cite Jussieu, Lamarck et Cuvier), le philosophe Michel Foucault (1966) relie les débuts de la méthodologie de la philologie comparée aux progrès scientifiques d'une manière générale, allant jusqu'à citer les analyses de la valeur du travail et du coût de production menées par l'économiste anglais David Ricardo³. Les avancées en économie politique, en biologie et en philologie participent du « même bouleversement archéologique ». Si « [...] la naissance de la philologie est restée dans la conscience occidentale beaucoup plus discrète que celle de la biologie et de l'économie politique, estime-t-il, c'est peut-être que ses conséquences se sont étendues beaucoup plus loin encore dans notre culture, au moins dans les couches souterraines qui la parcourent et la soutiennent » (1966, 294). Il serait impossible, dans le cadre de cette introduction, de rendre justice aux quatre segments théoriques qui sont, pour Foucault, les constituants du *sol archéologique de la philologie*. Nous ne retiendrons donc que ce qui concerne le mode et la modalité au premier plan, à savoir sa conclusion — qui sera reprise par la suite — où il place *l'homme dans toute sa subjectivité* au centre du tableau.

Les trois points de vue brièvement exposés ci-dessus suffisent pour faire comprendre à quel point il est difficile de démêler l'écheveau des fils qui conduisent aux *bouleversements archéologiques* de Foucault. Plutôt que de « phases successives » impliquant un début et une fin nette dans le cadre d'une marche inexorable vers un savoir parfait, l'image de vagues déferlant dans le flot continu des idées me semble plus près de la réalité des faits : les idées se diluent, se chevauchent se modifient, se transforment, se superposent, disparaissent pour réapparaître sous une forme modifiée. Elles seraient plus avantageusement comparées à la marée qui monte et descend déposant sur le sable des débris à fortune variable, portées à la fois par le courant de la conscience collective et par des individus d'exception. L'individu d'exception est, la plupart du temps, un éclairer solitaire qui ne trouve que rarement sa juste place, trop souvent oublié par le "story-telling" de l'histoire des idées. La mythologie de la mémoire collective se détache facilement des faits.

Dans le domaine des idées linguistiques, il semble y avoir, malgré tout, un consensus pour situer les signes précurseurs de la nouvelle vague — celle du vingtième siècle — à la parution, dans la prestigieuse

3. *The Principles of Political Economy and Taxation*, 1817.

“International Scientific Series”, en 1875, de *The Life and Growth of Language* (« La vie du langage ») d’un des disciples américains de Bopp, Dwight Whitney. Le fait d’être choisi pour publier dans cette série (vol. 16) était en soi une caution scientifique et une garantie de diffusion internationale. Les versions allemande, française, italienne parurent en 1876 ; la néerlandaise en 1879 et la suédoise en 1880⁴. Pour ce qui est du structuralisme anglo-américain, je signalerai un article, moins connu, mais sans doute plus important théoriquement, paru la même année que l’ouvrage de Whitney : *Words, Logic and Grammar* [« Les mots, la logique et la grammaire »] (Phil. Soc. 1875-76) du phonéticien anglais Henry Sweet.

Mais, pour la réinstallation officielle de l’homme au centre du langage, il fallait attendre les dernières années du siècle. Nous la devons à un autre élève de Bopp, Michel Bréal, qui publie, en 1897, *Essai de sémantique, science des significations*. Cet ouvrage, en quelque sorte le testament intellectuel du traducteur français de Bopp, représente, pour la linguistique française, la véritable articulation de la pensée du siècle passé et de celle à venir (voir *Mode et modalité II*). Dans son introduction, Bréal explique que le progrès, pour lui, « a consisté à écarter toutes les causes secondaires et à s’adresser à la seule vraie cause, qui est *la volonté humaine* ». Il ajoute « Faire intervenir *la volonté* dans l’histoire du langage, cela ressemble presque à une hérésie, tant on a pris soin depuis cinquante ans de l’en bannir » (3^e éd. p. 6, les italiques sont de moi). Ainsi, c’est grâce à Bréal que le sujet parlant revient au galop à l’aube du vingtième siècle en France. On verra par la suite qu’on trouve dans l’ouvrage de Bréal, en particulier, au chapitre XXV « L’élément subjectif », les bases théoriques qui rendent compte de toutes les façons dont le sujet parlant intervient comme élément structurant du langage.

1. Coup d’œil sur les deux siècles précédents

1.1. Les jésuites à Pondichéry

Par rapport au dix-neuvième siècle, (*Mode et modalité II*), le vingtième siècle se caractérise, en effet, par la richesse d’une réflexion qui renoue

4. William Dwight Whitney (1827-1894) est né dans le Massachusetts. Dans un premier temps, il s’intéresse aux sciences de la nature, mais les abandonne progressivement pour le sanscrit et la philologie comparée. Entre 1850 et 1853 il suit les cours de Bopp à Berlin et de Roth à Tübingen, étudie les manuscrits anciens à Paris et à Londres. De retour aux États-Unis, il est nommé professeur de sanscrit à Yale en 1854, poste qu’il fait transformer en « sanscrit et philologie comparée » en 1869. Il joue un rôle important dans *the American Oriental Society* (secrétaire de 1854, président en 1884). Pour Saussure, qui semble tout ignorer de la réflexion sur le langage dans le passé, c’est Whitney qui est le premier à poser le problème du signe linguistique.

avec la pensée des Lumières autour de la grammaire générale, mettant entre parenthèses la pensée normative et scolaire du dix-neuvième. La pensée linguistique de ce siècle, n'était pas, bien entendu, uniquement scolaire et normative mais, à la différence des deux siècles précédents, les philosophes et grammairiens n'avaient plus comme mission le divertissement intellectuel des aristocrates (Descartes chez Christine de Suède), ni l'instruction des jeunes princes (Hobbes et le futur Charles II Stuart ; Condillac et Ferdinand de Parme) ; il fallait apprendre à lire et à écrire aux petits Français.

Mais la démocratisation de la société à la suite de la Révolution n'était pas le seul élément déclencheur de changements. La découverte du sanscrit, véritable moteur de la grammaire comparée du dix-neuvième siècle, remonte bien plus loin que la prise de la Bastille, aux premières années du dix-huitième, siècle avec l'arrivée des jésuites au comptoir de Pondichéry en Inde. C'est au missionnaire Jean Calmette que nous devons les premiers travaux sur le sanscrit et c'est à son disciple Gaston-Laurent Coeurdoux, le premier dictionnaire comparé (télougou-français-sanscrit)⁵.

1.2. Les travaux de la société asiatique

L'année 1773, celle de la suppression de la Compagnie de Jésus par le pape Clément XIV et celle de la nomination de Warren Hastings comme gouverneur général des Indes, est déterminante dans l'histoire de la philologie comparée. Dix ans plus tard, en 1783, l'arrivée dans cette nouvelle administration de l'orientaliste William Jones, nommé comme juge à la Cour suprême du Bengale, assure la suite des études interrompues à Pondichéry. Malgré les travaux de Calmette, de Coeurdoux et des autres jésuites français, on attribue généralement la

5. Jean Calmette (1692-1740), jésuite français et indianiste, s'initie au sanscrit aux écoles brahmaniques de la région de Pondichéry. D'après Max Müller, il est le premier à obtenir le texte complet des quatre Védas, lançant ainsi l'indomanie des Lumières européennes. La bibliothèque royale de Paris fut bénéficiaire de ses nombreux manuscrits télougous et sanscrits ; malheureusement, les fonds des missions de Madurai et de Karnataka furent détruits en 1773, lors de l'interdiction de jésuites. Le dictionnaire télougou-français-sanscrit de Gaston-Laurent Coeurdoux, qui a survécu, fait encore autorité aujourd'hui. Ce disciple de Jean Calmette serait, d'après Max Müller, le véritable père de la philologie comparée. En 1767, il envoie un mémoire à l'Académie des sciences faisant état de l'analogie existant entre le sanscrit, le latin, le grec et même l'allemand et le russe. Au lendemain de la Révolution, l'indianiste Anquetil Duperron en fait publier des extraits, qui sont transmis par la suite (1808) à la Compagnie des Indes orientales à Madras, par Jean-Antoine Dubois, comme étant son propre ouvrage.

véritable genèse de la philologie comparée à la publication en 1788 du troisième discours délivré par Jones à la Société asiatique, société qu'il avait fondée lui-même en 1784, un an après son arrivée à Calcutta.

Le sanskrit, compte non tenu de son ancienneté, a une merveilleuse structure. Plus parfait que le grec, plus abondant que le latin, d'une délicatesse bien plus grande que celle de ces deux langues, il en est cependant beaucoup trop proche, quand on considère les racines verbales et les formes grammaticales, pour que leur parenté soit fortuite. Cette parenté est même si étroite qu'un philologue qui examinerait de près ces trois langues serait forcément convaincu qu'elles ont la même origine, à savoir quelque idiome disparu. Pour les mêmes raisons, toutefois moins évidentes, on peut supposer que le gotique et le celtique, malgré des apports extérieurs, ont la même origine que le sanskrit. Le vieux persan ferait aussi partie de cette famille de langues (*The Sanscrit Language*, ma traduction).

Ce passage, qui pose officiellement l'existence du « proto-indo-européen », explique pourquoi les grammairiens et les philologues du dix-neuvième, préoccupés, d'un côté par la nécessité d'alphabétiser le peuple, de l'autre, embarqués dans un vaste champ passionnant d'investigation nouvelle, auraient délaissé la grammaire générale, qui semblait sans doute appartenir au siècle précédent. En tout état de cause, c'est la publication de l'ouvrage de Friedrich von Schlegel, *Über die Sprache und Weisheit der Indier* (« De la langue et de la sagesse de l'Inde »), en 1808, qui annonce la nouvelle donne : l'apprentissage du sanscrit peut se faire dans les grandes bibliothèques européennes — nul besoin de se rendre en Inde — et désormais ce sont les philologues allemands qui tiendront le haut du pavé. Les universités allemandes ouvrent des chaires d'*indianisme* et les spécialistes allemands enseignent l'« indo-germanique » (1810) dans toutes les grandes universités européennes⁶.

Il serait vain d'essayer de comprendre l'évolution des idées d'une civilisation, ne serait-ce que dans un domaine aussi spécifique que la linguistique, sans tenir compte de la géo-politique de l'époque. Nous devons la découverte du sanscrit par les Européens — il en va de même pour l'égyptien ancien (la pierre de Rosette) — d'une part, à la concurrence commerciale et impérialiste de la France et de l'Angleterre, et d'autre part, à l'effervescence intellectuelle, trait caractérisant des Lumières.

6. C'est le géographe danois Conrad Malte-Brun qui propose le terme *indo-germanique* en 1810 ; cette appellation doit être entendue *géographiquement*, renvoyant à la région qui, au sud, s'étend du sous-continent indien jusqu'au pays des langues germaniques dans le nord (Allemagne, Angleterre et Scandinavie). Nous devons le terme *Indo-European* "indo-européen" (1813) au savant britannique Sir Thomas Young.

1.3. Quelques exemples de parcours individuels

Le parcours du véritable fondateur du comparatisme indo-européen, Jean Calmette, est exemplaire. Dès son arrivée à Pondichéry (1726), il se met à apprendre les langues de la région, d'abord le tamoul, puis à partir de 1730, le télougou. C'est à l'école brahmanique qu'il apprend le sanscrit, et les brahmanes, admiratifs de sa modestie et de son érudition, acceptent alors de l'initier à la science des livres sacrés. Il a ainsi un accès privilégié à des trésors de littérature et à des traités de grammaire, de philosophie et d'astronomie, découvrant dans les Védas des vérités communes à toutes les religions.

Né six ans après la mort prématurée de Calmette, en 1746, William Jones offre un autre exemple de l'ouverture d'esprit et de la soif de savoir caractéristique du siècle ; passionné par les langues, il apprend très jeune le grec, le latin, le perse, l'arabe, l'hébreu et les fondements de l'écriture chinoise. À la fin de sa courte vie (il meurt en 1794), il est réputé pour avoir maîtrisé treize langues, se débrouillant, plus au moins, dans vingt-huit autres. L'acceptation d'un poste dans l'administration de Warren Hastings de la part de cet ami libertaire de Benjamin Franklin offre une illustration du lien indissociable entre la politique et les idées. Jones, tout en déplorant l'expansion coloniale, se dit que la possibilité de se rendre physiquement en Inde vaut bien une « messe » : un poste de juge à la Cour suprême de Fort William au Bengale. Sa contribution à la science en général justifie pleinement cette compromission idéologique. Hormis sa recherche strictement linguistique, son analyse de la philosophie des brahmanes exerça une influence importante sur la pensée européenne du siècle suivant, notamment sur celle de Schopenhauer (1819), qui s'appuie sur l'autorité des Védas (en citant Jones) pour mettre en avant le rôle central que joue la *représentation* dans l'appréhension, par le sujet, du monde matériel. C'est une position qui convient parfaitement à la linguistique contemporaine.

Wilhelm Von Humboldt (1767-1835) représente bien la période de transition entre la fin de l'époque des Lumières et l'érudition, parfois un peu sèche, de la philologie comparée du dix-neuvième. Son champ d'activité comprend (i) la diplomatie : entre 1802 et 1819, il joue un rôle important dans la reconstruction de l'Europe), (ii) la philosophie : J. S. Mill lui doit les fondements de son essai *On Liberty*, (iii) la traduction : il traduit Eschyle et Pindare en allemand, et (iv) la linguistique : ses recherches portent d'abord sur le basque, puis sur la langue kawi (Java). L'introduction à ce grand projet, interrompu par sa mort en 1835, *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige*

Entwicklung des Menschengeschlechts (« De la diversité de structure des langues humaines et de son influence sur le développement spirituel de l'espèce humaine »), publié à titre posthume en 1836, annonce, avant la lettre, la théorie « Sapir-Whorf ».

1.4. Franz Bopp et la grammaire comparée

Ce bref coup d'oeil historique, par nécessité incomplet et superficiel, montre que ce qui devient par la suite la grammaire comparée s'est développé, dans un premier temps, dans un élan qui comprenait à la fois les sciences de la nature et la grammaire générale. Les historiens des idées linguistiques s'accordent pour attribuer la genèse de la nouvelle orientation à la parution en 1816 de l'article de Franz Bopp (1791-1867) sur le système de la conjugaison en sanscrit⁷. Celui-ci, qui découvre le sanscrit, comme la plupart des Allemands, grâce à Schlegel (voir ci-dessus), commence son apprentissage à l'aide des trésors du fond oriental de la Bibliothèque nationale de Paris (1812-1817)⁸. Cette première publication traite de la conjugaison du verbe en sanscrit, comparée à la conjugaison en latin, grec, perse et en germanique. Il poursuit ses études dans les bibliothèques de Londres où, entre autres, il initie au sanscrit son compatriote, l'ambassadeur prussien ... Wilhelm Von Humboldt. Cette relation lui vaut, en 1822, la chaire de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université de Berlin, poste qu'il occupe jusqu'à la fin de sa vie en 1867.

Sa *Grammaire comparée* paraît en six volumes entre 1832 et 1852. Les travaux des « linguistes de marque (tous allemands) qui surgissent à côté de Bopp » (Saussure *CLG*, p. 15) ne se limitent pas à la grammaire comparée, mais portent sur une variété de domaines comprenant la religion, le folklore et la mythologie comparés. Dans son introduction au *Cours de linguistique générale*, Saussure cite les noms de Jacob Grimm (1785-1853), August Pott (1802-1887), Franz Felix Kuhn (1812-1881), Theodor Benfey (1809-1881), Theodor Aufrecht (1822-1907) et Max Müller (1823-1900).

Pour Saussure, formé à Leipzig par la génération suivante, les philologues de la génération de Bopp ne sont pas parvenus « à constituer la véritable science linguistique ». En somme, il reproche à la grammaire comparée de ne s'être « jamais demandé à quoi rimaient les

7. *Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache* (« Du système de conjugaison du sanscrit en comparaison avec celui du grec, latin, perse et germanique »), 1816.

8. Bertild Malmberg fait observer à juste titre qu'il ne faudrait pas sous-estimer l'importance des sociétés savantes et des bibliothèques dans le progrès de la linguistique.

rapprochements qu'elle faisait, ce que signifiaient les rapports qu'elle découvrait », d'avoir été « exclusivement comparative au lieu d'être historique ». Il en conclut qu'il est à présent impossible de « lire huit à dix lignes écrites à cette époque sans être frappé des bizarreries de la pensée et des termes qu'on employait pour les justifier » (p.16, *CLG*).

Saussure situe l'émergence de la méthode historique (*la linguistique proprement dite*) vers 1870, lorsqu'on commence à s'apercevoir « que la comparaison n'est qu'un moyen, une méthode pour reconstituer les faits » (p. 18). Ce nouveau départ est centré autour des *Junggrammatiker* de Leipzig, dont le mérite, d'après Saussure, « fut de placer dans la perspective historique tous les résultats de la comparaison, et par là d'enchaîner les faits dans leur ordre naturel » (*CLG* p.19). Comme il le fait remarquer, les chefs de file sont encore et toujours des Allemands : K. Brugmann, H. Osthoff, W. Braune, E. Sievers, H. Paul et le slaviste A. Leskien⁹.

1.5. Les néogrammairiens

C'est ainsi qu'on peut distinguer deux temps dans le rôle joué par le sanscrit dans l'évolution des idées en Europe : un premier temps qui commence avec l'arrivée de Pierre Calmette à Pondichéry en 1726 et qui se termine avec la mort de William Jones soixante-dix ans plus tard, en 1796 : l'« indianisme » est d'abord français, puis britannique ; les recherches ont lieu sur place et le savoir détenu par les érudits indiens est transmis à des élèves respectueux et reconnaissants. Un second temps, germanique, déclenché par les premières publications des frères Schlegel (1808) ; cette phase, où les recherches se passent d'abord dans les bibliothèques, puis dans les universités, est dominée par la figure de Franz Bopp, véritable fondateur, aux yeux de Saussure, de la grammaire comparée.

Ainsi, grâce au sanscrit, on a pris conscience de l'origine commune des langues européennes, ce qui a conduit, avec l'aide de la méthode comparée, à construire, à l'instar de la botanique (voir Foucault), un modèle hypothétique de *genre* (le proto-indo-européen), puis à répartir les sous-ensembles de ce *genre* en *espèces* (langues italo-celtiques, germaniques, slaves etc.). Une fois les espèces classées en langues particulières (Rask (1787-1832) pour l'islandais, Diez, pour les langues romanes et Grimm, pour les langues germaniques), le savoir acquis chemin faisant en phonétique conduisit tout naturellement au

9. Ce monopole allemand est confirmé par le fait que nous devons les premiers travaux philologiques sur les langues romanes à Friedrich Christian Diez (1794-1876), qui publie en trois volumes *Grammatik der romanischen Sprachen* (1836-1844), (*Grammaire des langues romanes*). et *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 2 vol. (1853) (*Dictionnaire étymologique des langues romanes*).

développement de la perspective historique, autrement dit, à ce que Saussure appelle « la linguistique proprement dite ». Pour la deuxième génération allemande, celle des *Junggrammatiker*, réunis à Leipzig autour du slaviste Auguste Leskien (1840-1916), l'objectif de la nouvelle approche historique fut de dégager, par l'étude de l'histoire et le développement des mots au cours du temps, des lois phonétiques, autrement dit de doter la philologie d'outils précis et d'instaurer des pratiques fondées sur l'observation des faits. Bien que, par la rigueur scientifique de leur démarche, les néogrammairiens posent la méthodologie de la linguistique du vingtième siècle, c'est par opposition à ce positivisme, jugé réducteur, que se développe la nouvelle théorie du structuralisme, qui dominera la pensée linguistique jusqu'au milieu du même siècle. Ce n'est pas pour rien que deux des fondateurs, Ferdinand de Saussure (1857-1913) en Suisse et Leonard Bloomfield (1887-1949)¹⁰ aux États-Unis sont, tous deux, d'anciens disciples de Leskien.

1. 6. L'origine des espèces

Mais, il n'est pas possible, comme le rappelle si bien Foucault, de dissocier le progrès des idées linguistiques de celui des autres grands événements intellectuels et socio-culturels contemporains. Si Saussure accorde une grande importance à la parution en 1775 de la *Vie du langage* du philologue Whitney dans le développement des idées, il oublie de mentionner l'événement intellectuel qui a bouleversé la seconde moitié du dix-neuvième siècle, à savoir la publication en 1859 de *L'Origine des espèces* de Charles Darwin (1809-1882). Cette toute nouvelle vision de la place de l'homme par rapport aux autres espèces pose *ipso facto* la question de *L'origine du langage* et remet à l'ordre du jour le lien entre la *pensée* et la *langue*. C'est une question qui préoccupe non seulement les spécialistes, mais le citoyen ordinaire. Les dernières années du dix-neuvième siècle se caractérisent alors par une remise en cause générale, aussi bien de la part des philologues que par l'homme de la rue, de la place de l'homme dans

10. Saussure, après avoir fini ses études de premier cycle à l'Université de Genève, se rend à Leipzig en 1876. Deux ans plus tard (1878), il publie son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Il y soutient son doctorat sur le génitif absolu en sanscrit en 1880. Les onze prochaines années seront passées à Paris où il enseigne à l'École pratique des hautes études. En 1891, on lui propose la chaire de sanscrit et indo-européen à l'université de Genève. *Le cours de linguistique générale*, suivi par Charles Bally et Albert Sechehaye est donné entre 1907 et 1911. En 1913, l'année de la mort de Saussure, Bloomfield arrive à Leipzig où il travaille sous la direction d'August Leskien, de Karl Brugmann et de Hermann Oldenberg. Tout à fait indépendamment, Nicolaï Troubetzkoï s'inscrit la même année. Bloomfield poursuit sa formation à Göttingen avec Jacob Wackernagel.

l'univers. La série de conférences données à Londres par l'homme de lettres contestataire Samuel Butler (1835-1902) en offre une parfaite illustration. Dans une de ses conférences, *Thought and Language*¹¹, Butler s'en prend directement à l'éminence grise de la philologie, Max Müller¹²; celui-ci avance des arguments philologiques pour nier la place d'homme dans la chaîne évolutive de Darwin¹³. Pour Butler, le système des sons articulés que constitue le langage humain n'est qu'un *moyen* de communication parmi d'autres : il y a langage chaque fois qu'un être vivant (animal ou homme) réussit à *communiquer* avec un autre être vivant. Le chien qui aboie pour que son maître lui ouvre la porte est doué non seulement d'une volonté, mais du moyen d'expression de cette volonté. Il en conclut que la différence entre les hommes et les bêtes est une différence de degré et non de nature.

1.7 La genèse du structuralisme

La polémique entre Müller et Butler donne une idée des bouleversements intellectuels qui ont suivi la parution de *L'Origine des Espèces*. Mais ce n'est qu'un des facteurs qui a contribué à la mise en cause des méthodes des néogrammairiens. En 1891, un an à peine après la conférence de Butler, le grand phonéticien anglais Henry Sweet publie *A New English Grammar*. Cette grammaire, à vocation pédagogique, contient les fondements du structuralisme anglais. À la différence des autres spécialistes de la phonétique historique, Sweet (1845-1912) n'est pas passé par Leipzig ; hormis un bref séjour à Heidelberg (1864), il est résolument autodidacte¹⁴ et sa relation avec ses collègues universitaires est houleuse — on lui reproche son franc-parler. Malgré la réputation qu'il a d'être

-
11. La conférence en question fut donnée au *Working Men's College*, Great Ormond Street en 1890. La version écrite est publiée, à titre posthume, en 1904, dans le recueil, *Essays on Life, Art and Science*. Le *Working Men's College*, fut fondé en 1854, à la suite des violences des Chartistes, par les socialistes chrétiens. Consacrée à la formation des adultes de la classe ouvrière, cette institution offre un bel exemple de la vie associative anglaise. Parmi les conférenciers, tous bénévoles, on compte John Stuart Mill, John Ruskin, Dante Gabriel Rossetti, E. Forster et, plus récemment, Séamus Heaney.
 12. Les ouvrages en question sont *The Science of Thought* (« Science de la pensée »), publié en 1887, et *Three Lectures on the Science of Language* (« Trois conférences sur la science du langage »), paru deux ans plus tard, en 1889.
 13. Pour Max Müller, le fait que l'homme *pense, parle et raisonne* prouve qu'il n'a pas sa place dans la chaîne de Darwin.
 14. Il y a tout lieu de croire que Sweet approuvait la devise de son grand ami George Bernard Shaw : "Never let school interfere with your education" (ne laissez jamais l'école s'ingérer dans votre éducation).

« l'homme qui a appris la phonétique à l'Europe », il ne réussit pas à avoir un poste à l'université. Les extraits de l'introduction de sa grammaire (voir ci-dessous) offrent une idée de la vigueur intellectuelle de ce grand savant, écrivant vingt-cinq ans avant la publication du *Cours de linguistique générale* de Saussure.

Cet ouvrage a pour objectif de suppléer l'absence de grammaire scientifique de l'anglais fondée sur une vue d'ensemble, autonome et critique, des derniers résultats de la recherche linguistique, pour autant que celle-ci porte, directement ou non, sur la connaissance de la langue anglaise.

Bien qu'historique, cette grammaire ne l'est pas exclusivement : c'est en même temps une grammaire logique [...]

[...] l'étymologie des termes de grammaire [...] ne fait pas davantage partie de la grammaire que l'étymologie d'un mot comme *oxygène* ne fait partie de la chimie.

La vieille croyance en l'utilité de la philologie historique et comparée pour l'étude pratique des langues a été mise à rude épreuve ces dernières années [...]. Ajoutons que les apports de la philologie comparée sont, dans de nombreux cas, si maigres et si douteux, qu'il vaut bien mieux traiter l'origine des inflexions, des parties du discours, etc. du point de vue de la grammaire générale, ce que j'ai fait dans le présent ouvrage.

[...] la langue parlée a été dûment prise en considération [...].

[...] J'ai constamment essayé de bien mettre en évidence les rapports de la grammaire anglaise avec la grammaire générale [...].

[...] Dans ma façon de traiter les phrases, j'aimerais attirer l'attention sur la nouvelle méthode de l'analyse organique [i.e. analyse en constituants immédiats, ndlr].

[...] Il est généralement admis aujourd'hui, en dehors des milieux désespérément rétrogrades, que la phonétique est le fondement indispensable de toute étude linguistique, qu'elle soit pratique ou scientifique — que c'est au premier chef le fondement de la grammaire historique.

[...] Je me permets d'attirer particulièrement l'attention sur mon article intitulé *Words, Logic and Grammar* [Les mots, la logique et la grammaire] (Phil. Soc. 1875-76) dans lequel on trouvera les prémices de quantité de "nouveaux aperçus" importés d'Allemagne. (*A New English Grammar*, 1991 ; ma traduction).

La lecture des extraits de la préface de Sweet éclaire un certain nombre de points intéressants. On apprend que, depuis un certain temps déjà, on conteste l'utilité d'un savoir philologique dans l'apprentissage des langues. On note, en revanche, l'importance donnée à l'histoire de la langue ainsi que la réhabilitation de la grammaire générale et de la logique. Réellement novatrices sont l'insistance sur la langue parlée et sur la phonétique. Dernier point : le retour à la grammaire générale, que Sweet annonce, n'implique pas, pour autant, la réhabilitation du signe linguistique, encore moins, la mise en place structurante du sujet parlant. Si la lecture de sa grammaire fait apparaître sa dette envers la grammaire

et la logique de Port Royal (les mêmes exemples d'illustration sont repris), il est vraisemblable que le pragmatisme musclé de Sweet le rend allergique au moindre soupçon de « mentalisme ».

1.8 La réapparition du sujet parlant

Mais si, comme Saussure le fait remarquer (*CLG*), les néogrammairiens ont tendance à négliger le sens et la syntaxe en faveur de la phonétique et de la morphologie, il ne faudrait par pour autant oublier que c'est à Karl Brugmann (1849-1919) et à Berthold Delbrück (1842-1922) que nous devons les premiers travaux sur les particules invariables déictiques, source d'inspiration importante pour la théorie de l'anaphore de Karl Bühler (*Sprachtheorie*, 1934). Bühler doit également énormément aux analyses menées par Brugmann sur les formes démonstratives dans le théâtre contemporain allemand. Ce serait donc une erreur de croire que Saussure et Sweet étaient les seuls à s'intéresser à la synchronie, et à la langue parlée, loin s'en faut.

On peut s'interroger, en revanche, sur l'influence de la guerre franco-prussienne de 1870 et celle de la première grande guerre mondiale sur le climat intellectuel d'une manière générale et plus particulièrement sur les échanges entre les philologues allemands et français. Il y a toutes les raisons de croire qu'avant la deuxième guerre mondiale, malgré les conflits politiques, un consensus réunissait les linguistes-philologues européens : l'éloignement progressif des deux points de vue (d'un côté celui des Allemands et des Anglais, à tendance positiviste et, de l'autre, les Français, mentalistes et énonciativistes) s'est fait progressivement et presque imperceptiblement. Dans un premier temps, le modèle saussurien, bien que critiqué (Ogden & Richards, 1923, Gardiner, 1934), n'était pas rejeté. À ce propos, la bibliographie de *Language* de Bloomfield en fournit une indication intéressante. Saussure, qui figure dans la première édition de 1933, est éliminé systématiquement à partir de la seconde¹⁵ ; désormais le seul linguiste français qui a droit à une entrée dans sa bibliographie est Antoine Meillet (1920). Ainsi sont écartés, par cette doctrine anti-mentaliste, tous les travaux qui envisagent le sujet parlant autrement que comme un assemblage de réflexes conditionnés.

[...] For the mentalist, language is the *expression of ideas, feelings, or volitions*.

The mechanist does not accept this solution. He believes that mental images, feelings, and the like are merely popular terms for various bodily

15. L'article de Wikipedia (version de langue anglaise, 2011) sur Saussure est instructif. On apprend, grâce à un certain Koster (1996), que la pensée de Saussure serait périmée (note 4) avec, comme preuve, le fait que son nom ne figure pas dans les manuels suivants : Akmajian, Adrian. (2001) *Linguistics: an Introduction to Language and Communication*. MIT Press, Radford, Andrew, Martin Atkinson, and David Britain. (1999) *Linguistics : an Introduction*. Cambridge University Press. Notre interprétation de cette omission n'est sans doute pas celle de l'auteur de l'article.

movements, which so far as they concern language can be roughly divided into three types :

(1) large-scale processes which are much the same in different people, and, having some social importance, are represented by conventional speech-forms, such as *I'm hungry (angry, frightened, sorry, glad ; my head aches, and so on) ;*

(2) obscure and highly variable small-scale muscular contractions and glandular secretions, which differ from person to person, and, having no immediate social importance, are not represented by conventional speech forms ;

(3) soundless movement of the vocal organs, taking the place of speech-movements, but not perceptible to other people ("thinking in words") (*Language*, pps 142-143).

Il est clair que le positivisme pur et dur des linguistes anglais et américains est tout sauf propice à une étude des formes d'expression de la subjectivité. Dès son apparition, le sujet parlant anglo-américain est cantonné comme être agissant dans la *pragmatique* et, comme être social, dans le domaine de la *sociolinguistique*. Dans *Language*, manuel de référence des structuralistes jusqu'à la fin des années soixante, Bloomfield, qui exerçait une autorité absolue sur la pensée linguistique américaine, explique clairement que le sens est dans la situation, extérieure aux échanges verbaux, qui ne sont que des moyens pour servir une fin ("The meaning of a form for any one speaker is nothing more than a result of the situation in which he has heard this form" (*Language* : 152)). La catégorie du *mode* est tout simplement ignorée et il en va de même pour celle de la *personne*. Dans un tel contexte, les travaux sur le mode et la modalité seront, par définition limités. Cela explique pourquoi l'extrait de Jespersen est la seule contribution de langue anglaise qui figure dans l'anthologie de textes qu'on trouvera ci-après. Si les autres sont français ou suisses, c'est, sans doute en grande partie grâce à Bréal — sans oublier évidemment l'influence de Saussure sur ses collègues genevois. *L'Essai de sémantique* de Bréal est, à mon sens, le texte fondateur de la linguistique française du vingtième siècle.

2. L'intervention de la subjectivité dans le discours

L'extrait du chapitre 25 du livre de Bréal (« L'élément subjectif »), qui nous concerne plus particulièrement, figure dans l'anthologie de textes publiée dans *Mode et modalité II*. Il est si essentiel à mon propos que j'en reprends l'essentiel ci-dessous.

S'il est vrai, comme on l'a prétendu quelquefois, que le langage soit un drame où les mots figurent comme acteurs et où l'agencement grammatical reproduit les mouvements des personnages, il faut au moins corriger cette comparaison par une circonstance spéciale : l'imprésario intervient fréquemment dans l'action pour y mêler ses réflexions et son sentiment personnel, non pas à la façon d'Hamlet qui, bien qu'interrompant ses comédiens, reste étranger à la pièce, mais comme nous faisons nous-même en rêve, quand nous sommes tout à la fois spectateur intéressé et auteur des événements. Cette intervention, c'est ce que je propose d'appeler *le*

côté subjectif du langage.

Ce côté subjectif est représenté : 1° par des mots ou des membres de phrase ; 2° par des formes grammaticales ; 3° par le plan général de nos langues.

Je prends pour exemple un fait divers des plus ordinaire : "Un déraillement a eu lieu hier sur la ligne de Paris au Havre, qui a interrompu la circulation pendant trois heures, mais qui n'a causé *heureusement* aucun accident de personne". Il est clair que le mot imprimé en italique ne s'applique pas à l'accident, mais qu'il exprime le sentiment du narrateur. Cependant nous ne sommes nullement choqués de ce mélange, parce qu'il est absolument conforme à la nature du langage.

Une quantité d'adverbes, d'adjectifs, de membres de phrase, que nous intercalons de la même manière, sont des réflexions ou des appréciations du narrateur. Je citerai en première ligne, les expressions qui marquent le plus ou moins de certitude ou de confiance de celui qui parle, comme *sans doute, peut-être, probablement, sûrement*, etc. Toutes les langues possèdent une provision d'adverbes de ce genre : plus nous remontons haut dans le passé, plus nous en trouvons. [...] On peut les comparer à des gestes faits en passant ou à des regards d'intelligence jetés du côté de l'auditeur.

Une véritable analyse logique, pour justifier ce nom, devrait distinguer avec soin ces deux éléments. Si je dis, en parlant d'un voyageur : "A l'heure qu'il est, il est sans doute arrivé", *sans doute* ne se rapporte pas au voyageur, mais à moi. L'analyse logique, comme on la pratique dans les écoles, a été quelquefois embarrassée de cet élément subjectif : elle n'a pas vu que tout discours un peu vif peut prendre le caractère d'un dialogue avec le lecteur. Tels sont ces pronoms jetés au milieu d'un récit, où le conteur a soudainement l'air de prendre à partie son auditoire. La Fontaine les affectionnait :

Il vous prend sa cognée : il vous tranche la tête.

On les a appelés "explétifs", et en effet ils ne font point partie de la narration, ce qui n'empêche qu'ils correspondent à l'intention première du langage. [...]

La trame du langage est continuellement brodée de ces mots. S'il m'arrive de formuler un syllogisme, les conjonctions qui marquent les différents membres de mon raisonnement se rapportent à la partie subjective. Elle font appel à l'entendement, elle le prennent à témoin de la vérité et de l'enchaînement des faits. Elles ne sont donc pas du même ordre que les mots qui me servent à exposer les faits eux-mêmes (« Le côté subjectif du langage », *Essai de sémantique*, 1897, cité *in extenso* dans *Modes et modalités II*).

Le discours est ainsi une structure à deux dimensions, une première composée *des mots qui servent à exposer les faits eux-mêmes*, une seconde composée *des mots qui se rapportent à la subjectivité du sujet parlant*. Il s'agit sans doute de la première formulation d'un aspect de la langue, jusque-là passé sous silence, aspect qui apparaît sous diverses formes au cours du vingtième siècle. À la suite de Bréal, le premier à développer cette idée semble être Charles Bally (1909), qui oppose le *côté affectif* au *côté intellectuel*, analysant la phrase en deux parties, l'une « corrélatrice du procès qui constitue la représentation », le *dictum*, l'autre « corrélatrice à l'opération du sujet pensant, le *modus* ». Vendryès, quant à lui (1923), oppose *l'élément logique* à *l'élément affectif*. Karl Bühler (1934), qui prend l'unité du mot plutôt que l'unité de la phrase, distingue le niveau *déictique*

et le niveau *symbolique* ; Bahktine aborde le problème par le biais du *dialogisme*. Plus récemment, Antoine Culioli parle d'*opérations prédicatives* qu'il oppose aux *opérations énonciatives*. La dernière variante en date tourne autour de la notion de *dislocation*, trop récente pour être incluse dans ce bilan¹⁶.

2.1. L'impresario de Bréal

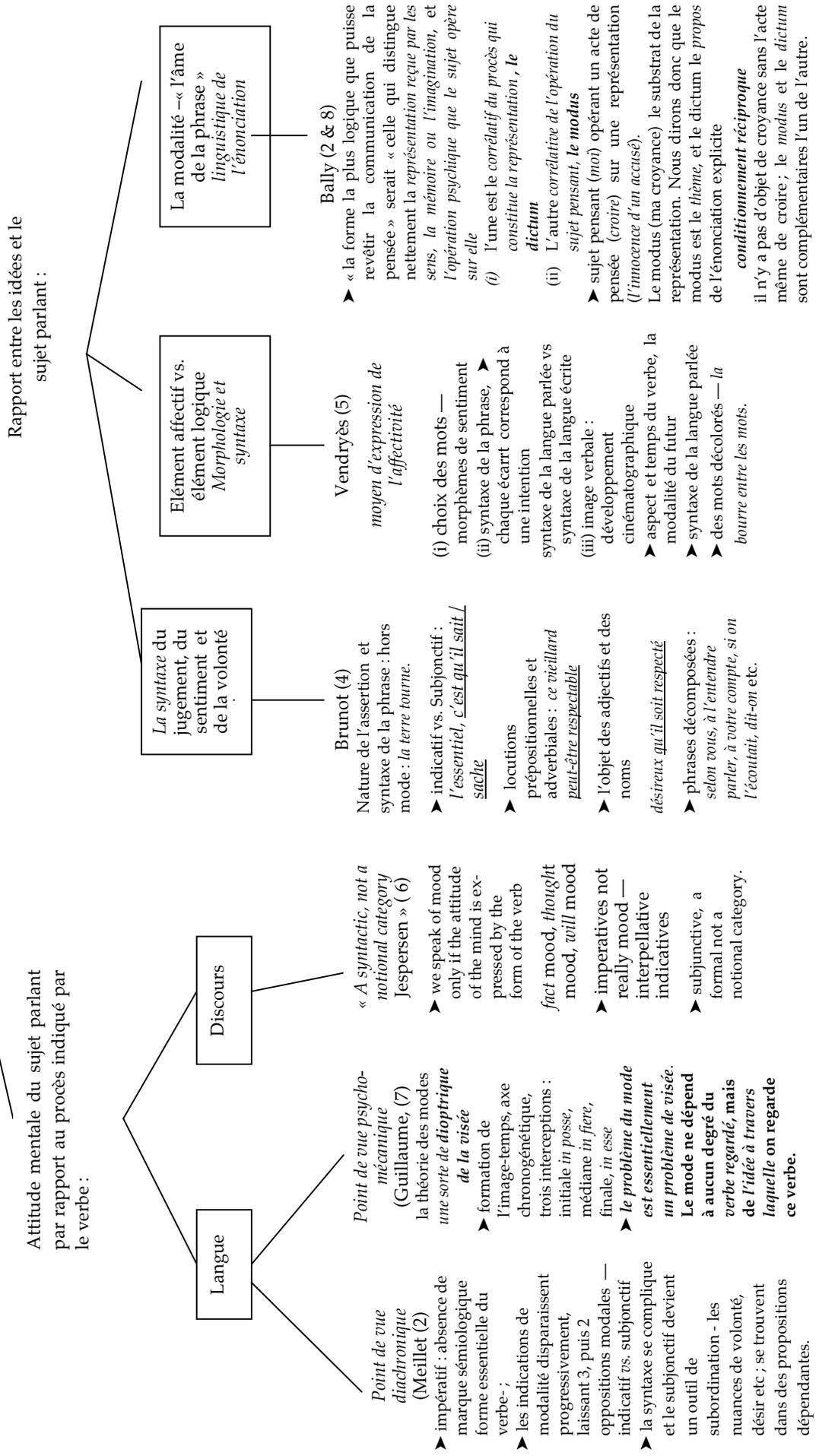
Il est clair que malgré cette variété de traitements, nous retrouvons sans peine le constat initial de Bréal, à savoir que le sujet parlant est à la fois *metteur en forme* et *metteur en scène* de son propre discours, et que cette omniprésence se manifeste de trois façons fondamentales :

- 1) par des *mots* ou des *membres de phrase* ; par exemple, si je dis *il est probablement venu hier* ; en anglais, "*he probably came yesterday*", le mot « *probably* » renvoie à mon sentiment par rapport à l'événement représenté par l'assertion « *he came yesterday* »,
- 2) par des *formes grammaticales* ; en anglais, je peux dire la même chose en choisissant un auxiliaire modal complété par l'infinitif parfait : "*He may have come yesterday* ",
- 3) par le *plan général de nos langues* ; dans la mesure où le plan général de ma langue le prévoit, la subjectivité peut être représentée par une proposition principale que je complète par l'événement dont il est question : « *It is quite probable that he came yesterday* ». Cette organisation syntaxique est expliquée par Guillaume en termes d'*idée regardante* (exprimant le point de vue du sujet parlant) et d'*idée regardée*, qui renvoie aux faits.

La langue anglaise illustre parfaitement les trois façons dont — d'après Bréal — la subjectivité du sujet parlant s'inscrit dans le Discours ; qui plus est, le système morpho-verbal des langues germaniques permet de ne pas quitter le mode indicatif. Pourtant, même si la langue anglaise se prête particulièrement bien à l'analyse de Bréal, les travaux sur le mode et la modalité — j'en viens enfin au thème de ce numéro — ne pourront être que morpho-syntaxiques (voir l'extrait N° 4). Le tableau de la page suivante tente d'établir les différents points de vue :

16. L'acception linguistique de *dislocation* est absent du *Robert* et du *TLF*. Les synonymes proposés : *déboîté, démis, dont les articulations sont déboîtées, brisées, dont les membres sont ballants, sans force, difforme, tordu etc.* (*TLF*) me confortent dans mon sentiment que l'étiquette n'est pas très bien choisie. D'après ce que j'ai compris, cette approche théorique repose sur l'idée que tous les écarts de la « norme », de l'ordre canonique SVO, sont des *dislocations*. La langue aurait vocation, en conséquence, à être malmenée (mal menée). Je me sens plus à l'aise avec le point de vue de Bréal, pour qui ces soi-disant « écarts » n'auraient rien de pathologique, mais seraient, au contraire, « absolument conformes à la nature du langage ».

Mode et modalité



Ainsi, l'extrait de *The Philosophy of Grammar* (n° 6, p. 45) de Jespersen (1924), cité comme référence fondamentale par F. R. Palmer dans *Mood and Modality* (1986), ne tient absolument pas compte des travaux de Meillet (extrait n° 3, p. 31), ce qui est quand même étonnant, ni des travaux de Guillaume, ce qui l'est peut-être moins. Jespersen, pour qui le mode est une catégorie morpho-syntaxique, oppose *fact moods* (l'indicatif), *thought moods* (le subjonctif) et *will moods* (l'impératif). Hormis sa polémique avec un certain Professeur Sonnenschein, qui a le tort de ne pas penser comme lui, sa préoccupation majeure semble être d'établir un catalogue de valeurs d'emplois.

Les deux autres extraits qui considèrent la modalité d'un point de vue strictement verbal, c'est-à-dire comme des « formes au moyen desquelles est indiquée l'attitude mentale du sujet parlant par rapport au procès indiqué par le verbe » (Meillet) sont respectivement, l'extrait de Meillet (p. 31) et l'extrait de *Temps et verbe* de Guillaume (n° 7, p. 52). Les deux se complètent, dans la mesure où Meillet aborde la question du point de vue *diachronique*, alors que Guillaume adopte un point de vue *synchronique* et *psycho-systématique*. Très brièvement, la question du statut modal de l'impératif — complètement bâclée, à mon avis, par Jespersen — est réglée par le constat que « l'impératif est un *mode de parole*, qui s'appuie sur la situation, l'intonation et le geste, empruntant sa sémiologie à l'indicatif et, pour certains verbes, au subjonctif ».

D'après Meillet, on a évolué d'un système où, à chaque mode correspond une valeur, à une opposition binaire où s'opposent un mode objectif (l'indicatif) et un mode dérivé qui exprime la subjectivité (en français le subjonctif). Au fil du temps, la syntaxe se complique et le subjonctif devient un outil de subordination. Par rapport à Meillet, Guillaume fait un pas de plus dans la théorie. Très brièvement, il distingue trois modes : (i) le quasi-nominal (ou impersonnel), (ii) le subjonctif et (iii) l'indicatif. Ces modes se situent sur *un axe chronogénétique* représentant la formation de l'image-temps dans l'esprit. Trois interceptions ou profils — initial, médiane et finale correspondent aux trois modes. Le problème du mode, dit-il, est essentiellement *un problème de visée*. Le mode ne dépend à aucun degré du verbe regardé¹⁷, mais de l'idée à travers laquelle on regarde ce verbe.

Voilà un bref résumé des extraits qui se bornent à traiter le mode comme catégorie du verbe uniquement. J'en viens aux autres qui prennent le terme dans un sens plus étendu pour recouvrir toutes les manifestations de l'intervention de la subjectivité du sujet parlant dans son discours.

17. Exception faite pour l'impératif, qui est un cas particulier comportant un déplacement important des opérations de pensée (voir pp. 47-48).

L'extrait de *La Pensée et la langue* de Brunot (n° 4, p. 34), qui semble avoir lu Bréal attentivement, en offre un bel exemple ; on y découvre une liste quasi exhaustive de tous les cas où la subjectivité est mise en cause.

Il apparaît au fil de la lecture des extraits qui suivent l'ordre chronologique des parutions que, même si, dans un premier temps, on peut suivre parfaitement Bréal, la question est « plus compliquée que cela », comme c'est souvent le cas. Lorsqu'on se livre à une analyse plus fouillée, force est de constater, comme le font d'ailleurs Vendryès (extrait n° 5, p. 39) et Bally (extrait n° 8, p. 61), que l'objectivité des faits et la subjectivité du sujet parlant sont aussi indissociables que le recto et le verso de la feuille de papier de Saussure. Par exemple si je dis :

[1] Karl Brügmann est mort en 1919.

Je rapporte objectivement un fait objectif. Mais si je dis

[2] Maman est morte ce matin.

Même si les mots se rapportent exclusivement aux faits, cet énoncé sera chargé d'une affectivité maximale, que mon schéma intonatif ne va pas forcément exprimer. De même, si je dis :

[3] Jean a fini par épouser Eloïse.

et que nous admettons que *a fini par* correspond à mon attitude subjective par rapport au fait objectif qu'est le mariage ; la teneur de mon émotion ne dépend ni des mots que j'emploie, ni des formes grammaticales, ni du plan général de ma langue, mais de *mon attitude par rapport à cet événement*. Ainsi la charge émotionnelle que je mets dans « a fini par » peut être faible, si ce sont des gens qui ne comptent pas pour moi, mais très intense si je suis amoureuse de Jean. On peut objecter que, dans une communication orale, c'est l'intonation qui prendra en charge le contenu émotionnel qui manque aux mots, mais à cette objection je répondrai qu'en dernier ressort, cela dépendra à la fois de ma maîtrise de moi-même et de ma relation avec mon interlocuteur. Si je ne veux pas perdre la face, « a fini par » peut être entendu comme un commentaire objectif sur les tergiversations de Jean, censées me laisser dans une profonde indifférence. C'est seulement si mon interlocuteur me connaît intimement, qu'il saura interpréter le contenu émotionnel que je mets dans « a fini par ».

En d'autres termes, même si, la plupart du temps, nous arrivons, en suivant le guide de Bréal, à distinguer le niveau objectif du niveau subjectif, on aura plus de chances d'y voir clair, si nous envisageons *les rapports qui existent entre les idées et la sensibilité du sujet parlant* en termes de *fusion* plutôt que *fission*. C'est sans doute ce qu'entend Bréal quand il parle de *l'intention première du langage*, et ce que veut dire Vendryès (1924) quand il observe qu'il y a « des cas où l'expression affective, au lieu de se

superposer à l'expression grammaticale, se mêle à elle au point de la modifier ».

Sur ce point, Charles Bally (1909) est encore plus catégorique lorsqu'il décrit ce qu'il appelle « l'effort fait par l'esprit de se rapprocher de la réalité objective ». Il commente :

Mais cet effort est presque entièrement vain, parce que nous sommes esclaves de notre moi ; nous le mêlons sans cesse aux choses, et la réalité, au lieu de se refléter, de se réfléchir fidèlement en nous, s'y réfracte : elle subit une déformation dont la nature du moi est en cause. Or ce moi, qu'est-ce qui le constitue essentiellement, qu'est-ce qui crée notre personnalité dans le sens le plus vrai du mot ? Ce ne peuvent être nos idées, car il n'y a rien de plus impersonnel qu'une idée ; c'est bien *plutôt la partie affective de notre être, nos émotions, nos sentiments, nos impulsions, nos désirs, nos tendances* [...]. (*Traité de stylistique française*, tome I : 6).

Cela ne veut pas dire pour autant que nous devons renoncer à essayer de démêler ce qui revient à la réalité objective et ce qui revient à l'appréciation subjective. Voici ce qu'il dit de la relation fusionnelle entre les deux faces :

- 1) Le langage est pour nous un ensemble de moyens d'expression *simultanés* aux faits de pensée, dont ils ne sont qu'une autre face, la face tournée vers le dehors.
- 2) Le sujet parlant donne aux mouvements de l'esprit tantôt une forme objective *intellectuelle*, aussi conforme que possible à la réalité ; tantôt, et le plus souvent, il y joint, à doses très variables, des éléments affectifs ; tantôt ceux-ci reflètent le moi dans toute sa pureté, tantôt ils sont modifiés *socialement* par des conditions tenant à la présence réelle ou à la représentation d'un ou de plusieurs sujets.
- 3) Le langage réel présente donc, dans toutes ses manifestations, un côté intellectuel et un côté affectif, ces faces de l'expression surgissant avec une intensité très variable selon la disposition du sujet parlant, la situation et le milieu (*Traité de stylistique française*, tome I : 12)

Un survol rapide de la littérature linguistique et grammaticale de la première moitié du vingtième siècle fait immédiatement apparaître que les termes *mode* et *modalité* sont, la plupart du temps, utilisés comme des hyperonymes pour désigner les mille et une manières déployées par le sujet parlant pour marquer son « infiltration » dans l'événement désigné par le verbe. J'emploie le mot *infiltration* à dessein, car il permet de rendre compte d'une manière sans doute un peu floue de la grande diversité des approches des linguistes et grammairiens cités dans l'anthologie de textes

qui suit. Chaque extrait est précédé d'une brève présentation qui complète la présente introduction.

Bibliographie

- Butler Samuel (1904), *Essay on Life, Art, Science*.
- Brugmann Karl et Delbrück Bertold, *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 1897–1916.
- Culioli A. (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*, Ophrys.
- Darwin Charles (1859) *The Origin of Species*.
- Durkheim Émile, (1995) *Les règles de la méthode sociologique*.
- Foucault Michel (1966), *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, NRF, éditions Gallimard.
- Humboldt (von) Wilhelm (1836), *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts* (« De la diversité de structure des langues humaines et de son influence sur le développement spirituel de l'espèce humaine »).
- Jones, Sir William (1824). *Discourses delivered before the Asiatic Society: and miscellaneous papers, on the religion, poetry, literature, etc., of the nations of India*. Printed for C. S. Arnold. p. 28.n"On the Philosophy of the Asiatics" (*Asiatic Researches*, vol. IV, p. 164):).
- Malmberg Bertil (1991), *Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure*, Presse universitaire de France.
- Müller Max (1887), *Science of Thought*, Longmans, p. 9.
- Müller Max (1889), *Three Lectures on the Science of Language*, Longmans, 1889, p. 4.
- Paul, Hermann, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, 1880.
- Saussure, Ferdinand de ([1916] 1985), *Cours de linguistique générale*, édition critique, préparée par Tullio de Mauro, Payot.
- Whitney, William Dwight (1875), *The Life and Growth of Language* (traduction, 1874, *La vie du langage*, Book on Demand, par Google).